

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 11 fr. 50	6 mois 21 fr.	1 an 38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Comment le parti radical fait pénitence pour un péché commis par les communistes et comment il répond, par un effacement volontaire aux agressions des S.F.I.O.**

Parlons un peu politique électorale. A ce jeu nous savons un parti qui, pour perdre, est sans rival. C'est ce qui met en lumière la République, organe radical-socialiste, dans un article plein d'une amertume à peine sucrée de politesse.

Dimanche dernier, a eu lieu à Lille une élection législative pour remplacer M. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, décédé. Le frère du défunt, Henri Salengro, candidat socialiste, a été élu... contre deux concurrents, l'un modéré et l'autre communiste.

Election moins politique que sentimentale pour les habitants de ce vieux quartier de Wazemmes qu'on appelle à Lille la « Petite Belgique » où Roger Salengro était vraiment populaire et où les électeurs, en votant pour son frère, se donnaient l'illusion qu'ils votaient encore une fois pour lui (Entre parenthèses le chiffre des suffrages communistes y a diminué de moitié depuis mai 1936 et celui des socialistes y est en baisse marquée).

Cette manifestation comporte des enseignements politiques. Il faut les souligner même si ça ne doit rien apprendre à ce parti radical qui semble avoir irrésistible vocation du sacrifice et qui prend la peine de s'élever en espérant devant sa porte afin de mieux offrir à qui veut les cueillir les fruits savoureux qu'il gonfle de ses sucres nourriciers pour le plaisir et la gourmandise des autres.

Vous allez voir... Dans cette deuxième circonscription de Lille, les radicaux représentent une minorité d'appoint toujours très sollicitée au ballottage. Cette fois, cédant à une démarche faite auprès d'eux par M. Saint-Venant, brave homme, député socialiste et maire de Lille, les radicaux décidèrent de ne pas présenter de candidat et de voter tout de suite pour le candidat socialiste.

Pour les décider, on avait invoqué deux raisons : d'abord, la solidarité qui doit unir les divers partis du Front populaire et ensuite le désir de donner à ce scrutin le caractère d'une réparation envers Roger Salengro et d'une protestation contre la calomnie dont il fut victime...

Tandis que les radicaux acceptaient de faire pénitence pour un péché qu'ils n'avaient pas commis, aucune de ces deux raisons ne fut admise par les communistes qui présentèrent ardemment le candidat socialiste.

Et pourtant !... Si quelqu'un devait réparation à la mémoire du mort, c'étaient eux et eux seuls. Dans l'odieuse et meurtrière campagne de calomnies à laquelle Roger Salengro a succombé, les radicaux n'étaient pour rien !

Elle était l'œuvre infernale des communistes qui l'avaient montée avec un art diabolique et menée avec l'impitoyable acharnement de cannibales. Cela ne les empêcha pas de feindre une sainte indignation contre ses conséquences et d'envoyer une imposante équipe de pleureurs accompagner le cercueil de celui qu'ils avaient poussé à la mort... Cette incroyable combinaison d'hypocrisie et de férocité fit dire d'eux qu'ils étaient à la fois les disciples de Basile et de Tartuffe... Oh ! que non, pas des disciples, des maîtres ! Ils n'ont besoin des leçons de personne, ils peuvent en donner à tous !

Quant à la solidarité avec les autres partis du Front populaire, elle ne vaut pour eux que quand ils en sont les profiteurs. C'est par ce moyen qu'ils ont 72 députés à la Chambre au lieu des 35 ou 40 auxquels leur nombre réel dans le pays leur donnerait droit.

C'est en pratiquant le système exactement contraire que les radicaux ont perdu le tiers de leurs représentants au profit des bons amis qui les détraquent en les méprisant. Il y en a encore quelques-uns qui

trouvent ça très bien... Mais pas tous !

Deux récentes manifestations du parti S.F.I.O. viennent illustrer ce qu'il y a de magnifiquement ingénu dans la jobarderie du parti radical où certains en sont à se glorifier des désastres qu'ils ont attirés sur lui !

La semaine dernière, à Lapalisse, le parti S.F.I.O. de l'Allier maintint au second tour contre M. Lucien Lamoureux, radical arrivé en tête du scrutin, un concurrent socialiste.

Ainsi, il récompensait ce même M. Lamoureux de s'être quelques mois plus tôt et dans cette même circonscription, désisté pour le candidat socialiste qui ne l'avait distancé pourtant que de quelques voix. Ainsi, il violait la règle de discipline qu'il refuse d'observer quand elle joue en faveur des radicaux, mais dont il exige le respect quand les socialistes doivent en profiter.

Quelques jours plus tard, voici comment la Fédération socialiste de l'Aube pratiquait à l'égard des radicaux cette « solidarité » entre partis du Front populaire qui leur semble sainte et sacrée en d'autres circonstances. Réunie en assemblée générale, cette Fédération exprima sa volonté de voir les députés socialistes de la commission des Affaires extérieures à la Chambre refuser leurs suffrages à M. Jean Mistler, radical, président sortant. Et ce n'est pas de leur faute s'il n'a pas été sorti !

Comparez et jugez !  
La République exprime son « inquiétude » à constater ces deux agressions socialistes contre les radicaux qui « manifestent une totale « loyauté au gouvernement à direction socialiste ». Et notre confrère ajoute :

« L'appartient, d'ores et déjà aux dirigeants du parti radical de faire entendre nettement à nos voisins S.F.I.O. que les radicaux ne sauraient, sans répliques, supporter cela plus longtemps ! »  
Justificatif, en fait de répliques à ces agressions des socialistes, nous n'avons vu que l'effacement volontaire des radicaux dans l'élection de Lille.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## La vente Grosclaude

On vient de vendre les livres de Grosclaude.

Grosclaude ! Comme cela semble vieux ! Il y a quatre ans à peine qu'il mourut. Et le calendrier semblait mourir avec lui. Il était le dernier tenant du coq-d'âne. Peu de temps avant sa mort, il avait publié des Souvenirs pitoyables qui étaient notés quantités d'anecdotes savoureuses sur les gens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, du stupide XIX<sup>e</sup>. Par exemple : Jules Noriac s'était aventuré pour quelques semaines dans un village de la forêt de Fontainebleau, écrivait à son compagnon de boulevard, Albert Second, dont il était jusqu'alors inséparable : « Le pays me plaît beaucoup. Mais je souffre de ne point l'avoir au « près de moi... J'ai gravé ton nom sur « l'écorce de ma commode. »

Ledit Noriac eut, quelque temps après, l'honneur d'être invité par l'empereur Napoléon III à une réception du château de Compiègne. Séparé, cette fois encore, de son vieux camarade, il lut dit dans une autre lettre, dont la rédaction n'a séduite par un raccourci digne d'un maître de la plume :  
« Le séjour est enchanteur. Leurs « Majestés m'ont accueilli avec une « bienveillance dont je suis confus. Ca « valcades en forêt, festins somptueux, « représentations théâtrales, feux d'ar- « tifice. Toutes les joies. Une seule « ombre au tableau. Figure-toi que mon « chapeau gibus a disparu.  
« Je n'accuse pas mes hôtes impé- « riaux. Néanmoins, il était tout neuf. « Ce néanmoins est un chef-d'œuvre de « concision. Imperia brevitas. Tacite n'a jamais fait mieux.

Et notons encore cette « Histoire journalistique », que nous avions vue jusqu'ici attribuée à Alphonse Allais :  
« Le directeur du Gil Blas, M. Auguste de Dumont, possédait un plus haut « degré d'intelligence de son métier, « mais il avait plus de flair que de « subtilité, et quand il trouvait un bon « mot dans un article, il lui arrivait « d'en deviner plutôt que d'en com- « prendre toute la signification.  
« Dans un des premiers articles que « j'eus à lui soumettre, comme début- « ant, j'avais écrit un peu à la légère :

## Informations

### Au Sénat

La séance s'est ouverte, mardi à 2 h., sous la présidence de M. Jeanneney, pour l'installation du bureau définitif du Sénat.

Dès l'ouverture de la séance, M. Jeanneney prononce son discours dans lequel il a souligné la mission conservatrice de l'ordre républicain de la Haute-Assemblée. Il a déploré les inconvénients des votes hâtifs qu'on demande trop souvent aux députés de Luxembourg et qui rendent difficile le contrôle vigilant qu'ils ont à exercer.

Tous les membres du Sénat applaudissent longuement leur président.

La Haute-Assemblée discutera jeudi le projet interdisant l'envoi de volontaires en Espagne.

La commission des affaires étrangères du Sénat s'est réunie aussitôt après la séance du Sénat pour examiner le projet de loi que venait de déposer le président du conseil sur le bureau de la Haute-Assemblée, avec demande de discussion immédiate, et qui tend à autoriser le gouvernement à prendre toutes mesures utiles afin d'empêcher le départ des volontaires pour l'Espagne.

La Commission s'est montrée unanime à accepter, sans modification, le projet du gouvernement tel qu'il a été voté par la Chambre des députés.

A la Chambre  
La séance est ouverte à 15 heures. La Chambre reprend la discussion du projet de loi portant amnistie dont l'article 1<sup>er</sup> a été voté dans la séance du 22 décembre. L'article 2 étend le bénéfice de l'amnistie à un grand nombre de délits. MM. Marin, Vallot demandent que l'amnistie ne soit pas accordée pour le port illégal d'armes, décorations, etc.

M. Perrin intervient en faveur des présumés de paris clandestins. Cette proposition est rejetée. Les articles 2, 3 et 4 sont adoptés.

Centre-torpilleur bombardé  
Le contre-torpilleur français « Maille-Breze », venant de Barcelone et ralliant Toulon, a été attaqué en mer et bombardé à deux reprises par un avion de nationalité inconnue.

Le ministre de la marine a prescrit aux navires de guerre de riposter à toute attaque dont ils seraient l'objet.

L'équipage du contre-torpilleur « Maille-Breze » voulait tirer sur l'avion, mais le commandant s'y opposa.

A la frontière luxembourgeoise  
Le général Gamelin, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, chef d'état-major général de l'armée, est allé, lundi matin, diriger une manœuvre de cadres dans la région d'Aumetz, au nord du département de la Moselle et à quelques kilomètres de la frontière franco-luxembourgeoise. Le général Girard, gouverneur militaire de Metz, commandant le 6<sup>e</sup> corps d'armée et de nombreux généraux de la région étaient présents.

La défense de Madrid  
Le Conseil délégué pour la défense de Madrid a publié un communiqué disant notamment :

« Sur la plus grande partie du front de Madrid, le mauvais temps continue à empêcher les opérations.  
« Sur le front des Asturies, la fabrication d'armes de la Vega et la gare du nord d'Oviédo, quartier général des troupes marocaines dans la région, ont été bombardées avec efficacité par notre artillerie.

Dans le secteur du front d'Aragon, au sud de l'Ebre, 150 soldats de l'armée nationaliste avec leurs armes se sont présentés dans nos lignes ».

60.000 étrangers en Espagne  
Selon des informations recueillies par l'Agence Reuter, il y aurait actuellement trente-deux mille étrangers dans les rangs des armées de Franco et quarante mille dont vingt mille Français dans ceux des armées gouvernementales.

Un prochain discours d'Hitler  
Le Führer rentrera à Berlin vers la fin de la semaine.

Il réunira, samedi ou dimanche, en conseil extraordinaire, les ministres du Reich, qui entendront un exposé du général Göring sur son voyage en Italie.

On sait qu'un second conseil de cabinet doit avoir lieu le 30 janvier courant, jour où Hitler doit prononcer devant le Reichstag un discours qui sera extrêmement important au double point de vue de la politique intérieure et extérieure.

### Incident franco-persan

Le shah de Perse avait lu dans une revue française un article documentaire sur l'état économique de son pays dont certains passages ne reflétaient pas exactement la réalité.

M. Jean Pozzi, ministre de France à Téhéran, en fut avisé, et lui-même écrivit dans la même revue un article où il mit les choses au point.

Le shah lui en fut gré et l'affaire semblait terminée, quand un échoier ayant eu connaissance des faits, relata, en quelques lignes cet incident en donnant pour titre à son « papier » : « Il n'y avait pas de quoi fouetter un shah... »

Mécontent, le shah vint de supprimer la participation iranienne à l'Exposition et de rappeler son ministre plénipotentiaire à Paris, qui a quitté la capitale lundi soir.

L'Italie et la S.D.N.  
L'Italie ne participera pas aux travaux du Conseil de la S.D.N. On fait, en effet, remarquer dans les milieux bien informés qu'aucun événement nouveau n'est venu modifier l'attitude de l'Italie à l'égard de la S.D.N.

EN PEU DE MOTS...  
On annonce la mort, à Paris, de M. Georges Ponsol, journaliste, ancien député du Jura, il était né en 1870.

Dimanche, M. Léon Blum se rendra à Lyon en compagnie de plusieurs ministres. Il présidera un banquet au cours duquel il prononcera un discours.

Mardi, vers 16 h. 5' un avion hollandais s'est écrasé au sol, près de la commune de Pontarmé (Oise). Les 4 passagers ont été tués. C'est après une explosion à bord que l'avion s'est abattu.

Les inondations de la rivière Ohio (Etats-Unis) et de ses affluents qui touchent 8 états sur un parcours de 1.200 kilomètres, ont causé la mort de 6 personnes. Trois à quatre mille familles sont sans abri.

La corporation des héliographes de la région parisienne est en grève. Les grévistes qui sont au nombre de 2.000 environ demandent une augmentation de salaire. Ils occupent les locaux.

## NOS ÉCHOS

La rentrée.  
Ce n'est pas en quelques jours qu'une situation politique donnée peut être modifiée. Les positions prises en fin d'année qui sont au nombre de 2.000 environ demeurent donc inchangées au moment où s'ouvre la session ordinaire de 1937.

Il n'y a rien de nouveau au Parlement, a dit M. Edouard Herriot, à un journaliste qui émettait la prétention de l'interviewer, il y a seulement que nous avons tous, aujourd'hui 12 janvier, douze jours de plus que le 31 décembre dernier. Pour des jeunes gens, c'est peu, pour les vieux, c'est beaucoup.

Et pour le gouvernement ? demanda le journaliste.  
Pour le gouvernement, c'est apprécié, répondit M. Herriot.

Simple avis.  
Devant les commissions des affaires étrangères et de législation réunies, M. Léon Blum soutenait son projet contre l'enrôlement des volontaires pour l'Espagne.

Au début, disait-il, je croyais que ces engagements seraient exceptionnels. Je pensais à La Fayette, à lord Byron.

Y a-t-il, parmi ces engagés, demanda M. Buyat, des hommes aussi éminents que La Fayette ?  
— Hélas ! dit M. Léon Blum.

Et des poètes aussi illustres que lord Byron ?  
— Hélas ! Hélas ! reprit le président du Conseil.

Alors, fit M. Buyat, ils ne sont pas intéressants. Les Espagnols pourront s'en passer.

Relativité.  
Un vieux sauvage voyage pour la première fois dans un train express. Naturellement, il est saisi de la vitesse à laquelle il est emporté.

Se tournant vers son compagnon, il lui dit : « Nous allons à une fameuse vitesse. »  
« Voilà déjà la nuit ! » s'exclame le sauvage.

Puis, quelques minutes après, le train sort du tunnel, et notre homme, halestant, ajoute : « Et à présent nous sommes déjà demain ! »  
C'est une histoire américaine...

Congés payés.  
M. Léon Blum s'est beaucoup plu à Saint-Raphaël. Il y rencontrera de nombreux amis, et en particulier M. Fernand Bouisson, qui lui fit visiter son domaine.

Vous n'étiez jamais venu dans notre pays ? demanda M. Bouisson.

## LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

# LE CHAPEAU GRIS

Au coup de timbre, fêlé comme un bol qui se casse, tante Cadie alla ouvrir elle-même.

— Mon Dieu ! Monnette, c'est toi ! s'écria-t-elle. Comme tu es gentille de venir ! Voilà bien deux mois que... je sais, je sais : ton mari, la maison et, durant la période des chasses, tous les bons fusils briards et parisiens... On dine, on bridge, on danse... Hum ! Hum ! Pourtant, n'habiter qu'à deux heures de Paris et oublier à ce point sa vieille tante !

— Oh ! vieille...  
Il est vrai que tante Cadie, la soixantaine passée, restait aussi vive et fraîche qu'à l'âge de quarante ans lorsqu'elle était devenue veuve. Point d'enfant, une bonne aisance, un sang paisible comme son cœur, l'amour de la vie quiétude dans un petit cercle d'amis et de parents, tout cela composait un bonheur facile et sans éclat, capitonné de chères habitudes. Jusqu'à cette sonnerie fêlée qu'elle ne voulait pas qu'on remplaçât ! Et depuis seize ans, la même bonne : Julie, d'un dévouement rustaud et absolu. Enfin, surtout, cette délicieuse Monnette, fille de sa sœur, mariée à un grand propriétaire de Seine-et-Marne qui régnaient sur des emblavures, des bois et des fromageries. Monnette savait tante Cadie de l'égoïsme.

— Comme tu es jolie ! disait à sa nièce la bonne et chère femme, tu as vingt-six ans : toute ta personne n'en accuse pas vingt... Si ! Si ! Ah ! je suis bien contente aujourd'hui... C'est comme si j'avais ma croisée au soleil... Tiens, on sonne. C'est Julie. Elle doit porter deux soles et un petit poulet. Tout cela sera vite cuit. Mais il faut qu'elle aille acheter une tartine.

— Mais non, je vous en prie !...  
Tante Cadie était déjà dans le corridor. Monnette s'approcha d'un miroir de Venise, limpide et pur, dont le tain d'argent donnait une extrême douceur au visage. Elle jugea que tante n'avait pas tort, qui la trouvait jolie. Ses cheveux de miel et ses yeux de myosotis — les myosotis des bords de l'Ourcq — essent pu la faire paraître fade et un peu romane ; mais la lèvres charnue et ferme, l'arc impétueux des sourcils bruns, le nez d'une ligne hardie et tout le jeune corps aux lignes intactes décelaient une sève frémissante et un bel appétit de vie.

Après le déjeuner, il fallut bien laisser partir Monnette : les courses, les achats, le train...

— Ne sois pas si longtemps !  
— Non, tante. Tenez ! c'est aujourd'hui mardi ? Eh ! bien, sauf imprévu, je reviendrai... je reviendrai mardi prochain.

Elle revint joyeuse, les yeux gais. Les printemps avait mis ses caisses de fleurs aux balcons, ses serins aux croisées.

Chaque semaine désormais on entendait le coup de timbre de Monnette. Tante était partie. Cette enfant lui apportait le rire de la jeunesse et l'air des champs. Par elle, la Parisienne savait quand les mugnets commençaient de sonner l'avril dans les bois de Meaux... Ces mugnets ! le premier, l'unique roman de tante Cadie... Elle « apprenait » aussi les jussus à la mode, les conteurs, les chapeaux et tous les secrets de la boîte à grime.

L'ennui, c'était la hâte de Monnette à s'échapper dès le café bu. On la voyait sauter prestement dans un taxi — il y avait une station sous les croisées — oubliait parfois d'envoyer vers la vitre où s'appuyait le front de tante ce petit geste de la main, ce petit adieu envolé qui montait comme un oiseau. Ah ! elle avait de la chance que son mari fût riche et facile et absorbé par ses cultures...

Il monta cependant qu'il y avait plaisir dans son existence pour d'autres raisons que ceux de grand fermier. Après le cinquième ou le sixième mardi, à son tour, il sonna chez tante. Il sembla s'excuser de sa visite : il avait dû assister à une réunion d'agriculteurs et n'avait pas voulu quitter Paris, où il venait peu, sans...

C'était un homme sanguin, un peu roux, qui ne se trouvait à l'aise qu'en plein vent, guétri, sur un horizon de labours ou de bois. Il s'informait de façon pressante de la santé de tante Cadie.

— Jamais, répondit le président du Conseil.  
— Et quelle est l'idée qui vous a poussé par ici ?  
— Ma foi, répondit M. Léon Blum, j'ai voulu profiter, moi aussi, de la loi sur les congés payés...

La confiance règne.  
On ne peut vraiment pas dire que la confiance règne internationalement. En voici un symptôme.

On confectionne, en Angleterre, des masques à gaz en quantités formidables : des ordres ont été donnés pour que la

— Je vous assure, Charles, protestait celle-ci, que je me porte à merveille. Monnette a dû vous le dire. Ne manquez point de me l'envoyer mardi.

— Entendu, fit-il, mais soignez-vous bien. Défétez-vous de ces premiers soleils, qui ne sont pas sûrs. Chez nous, nous craignons encore la gelée. Je sais que vous n'aimez pas les médecins, pourtant, quelquefois, il faut bien prendre leur avis.

Quand il fut parti, regards, propos, intonations, toute cette visite imprévue revint d'un coup à l'esprit de tante Cadie. « Charles, se dit-elle, est un homme qui ne ruse qu'avec ses Briards, par nécessité pratique — jamais avec ses sentiments. Or, il m'observait tantôt, il m'examinait avec une affectueuse inquiétude ; il me demande de me soigner, de voir un docteur... Serait-ce vraiment malade sans m'en douter ? Les visites de ma nièce, cet intérêt hebdomadaire et soudain alors qu'il me fallait contenter jusqu'ici d'une apparition mensuelle, tout ce que je prenais pour de la tendresse filiale n'était donc que la surveillance alarmée d'une parente qu'on héritait sans doute, mais dont on doit hériter ? »

Le soir, la grosse Julie constata que sa maîtresse mangeait à peine ; les jours suivants, elle la surprit deux ou trois fois pensive, un pli au front. Qu'est-ce qui pouvait bien la gêner dans la vie ? Quel noyau de pêche dans son fauteuil ? Quel grain de sable dans son soulier ?

Quand Monnette arriva, le mardi, Julie lui glissa quelques mots à l'oreille. Tante Cadie, par malheur, avait l'ouïe fine ; elle perçut le chuchotement et en devina la cause. Monnette d'ailleurs lui parut nerveuse : elle riait trop, gaîlle de conscience.

Cependant, dès la tarte, la jeune femme commença de parler de ses courses. Sous les mots tintants, car elle avait un joli timbre de voix (argent et cristal), se devinaient une véritable impatience et un souci secret.

— Allons ! dit tante Cadie, tu brûles de me quitter. Ne te gêne point avec moi. Tu répareras mardi prochain. Va !

— Merci, s'écria Monnette, et pardonnez-moi. J'aurais tant voulu aujourd'hui surtout, demeurer auprès de vous !

Aujourd'hui surtout ! Tante eut grand-peine à cacher le chagrin que lui causaient ces deux mots. Ce fut un petit choc... Mais qui fit partir une idée. Tandis que Monnette maniait la houppette et le « bâton », elle se hâta vers la cuisine.

— Julie ! Voici 20 francs. Descends tout de suite, prends un taxi... avec un chauffeur intelligent. Et attends. Quand Monnette sortira — elle va être prête — elle sautera à son tour dans une voiture. Suis-la... Pars vite !

Dix minutes après, tante, le front au carreau, aperçut en effet, sa nièce qui entrerait dans un véhicule canari qu'un taxi ponceau prit aussitôt en flature. Il n'y avait plus qu'à attendre. Tante soupira. Ses propres inquiétudes étaient oubliées. Qu'avait cette petite ? Ce n'est pas encore une tête bien solide que celle d'une jeune femme de vingt ans !

Au bout d'un moment, on entendit le bruit du bol qui se casse. Julie. Déjà !  
— Eh ! bien, voilà, madame. D'abord ça a bien marché... jusqu'au boulevard Saint-Germain, là où il y a une statue, un homme avec une trompette et un moulin à vent...

— Je vois, Julie.  
— Mme Monnette était devant, à trois ou quatre mètres. Je voyais très bien son petit chapeau bleu contre la vitre arrière où l'on accroche les pantins. C'est alors qu'il y a eu un arrêt, rapport au bâton de l'agent. J'en ai profité pour regarder du côté de la fleuriste qui est ma payse. Elle ne m'a pas vu. Bref, on repart et nous voilà dans la rue du Bac à la suite du taxi jaune. Mais quelque chose me parait drôle tout d'un coup. J'ai beau regarder : plus de chapeau derrière le carreau. Il y avait un chapeau d'homme, un grand chapeau gris qui bouchait tout et qui démenait ! Et qui se démenait ! Mon ballot de chauffeur s'était trompé de taxi !

— Vous êtes sûre ?... LÉON LAFAGE.

Lire la suite à la deuxième page.

production atteinait 500.000 masques par semaine, jusqu'à ce que l'on arrive à un total de 30 millions.

Alerte aux gaz !  
Une précision nécessaire.

L'examinateur. — Si un homme peut faire le quart d'un travail en trois jours, combien de temps lui faut-il pour le terminer ?

L'étudiant. — S'agit-il d'une besogne exécutée pour l'Etat ou l'homme travaillant pour son compte ?

LE LISIÈRE.

# Chronique du Lot

## LE CHAPEAUGRIS

(Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page)

— Sûre et certaine, madame. D'ailleurs la jeune est la couleur des serins. Tante Cadie se prenait à sourire. L'indignation de sa grosse Julie, certes, l'amusait mais ce chapeau d'homme qui se démenait... cette enfant si impatientement durant le déjeuner... Non, tante Cadie ne tenait pas les chauffeurs de taxis parisiens pour des ballons. On ne leur donnait pas le change à la faveur d'un petit arrêt de carrefour. Non, Tante qui avait eu son roman et qui... en avait lu beaucoup auprès de sa croisée, tante songeait que pour colorer aux yeux d'un bon époux ces petits voyages du mardi, la santé d'une parente âgée, riche et casanière était un prétexte excellent.

Qui nous délivrera des fautes éternelles ? Ayez pitié de nous, Seigneur. La grosse Julie, cependant, tenait à terminer son rapport et à épuiser sa colère.

— Quand j'ai eu assez vu ce chapeau gris derrière la vitre, j'ai crié au chauffeur d'arrêter et je suis descendue, furieuse. Ce gros malin me regardait d'un air d'en avoir deux.

— C'est le chapeau du monsieur, hein ! qui vous en bouche un coin ? Malappris ! Je ne lui ai rien répondu mais il m'a eu que dix sous de pourboire ce qui fait que je vous redois 15 fr. moins l'autobus de retour...

— Gardez, Julie, cela vous remettra de toutes vos émotions. Je vois où allait Monnette. On est soupçonneuse à mon âge et, comme vous voyez, bien à tort.

Et tante Cadie, regardant son fauteuil, de se dire dans un grand soupir de délivrance : « C'est triste, sans doute... Mais je sens que je ne suis jamais mieux portée ».

LÉON LAFAGE.

## ELEVEURS

### ASSAINISSEZ VOS ETABLES

De notre correspondant de Castelnaud-Montrater :

La tuberculose qui règne trop souvent en maîtresse dans nos étables, nous fait annuellement supporter des pertes importantes.

Le devoir et l'intérêt des agriculteurs est d'éliminer toutes les bêtes tuberculeuses. Ils ne doivent conserver dans leurs étables que des bêtes en parfait état de santé susceptibles de donner les meilleurs rendements laissant, par conséquent, les plus gros bénéfices.

On ne doit mettre sur les marchés que de la viande saine et du lait sain.

Pour arriver à ce résultat, l'agriculteur doit aménager hygiéniquement ses étables par une meilleure aération, par un cimentage des écuries, par la construction de rigoles d'écoulement des purins, par la création de fumières et de purinières étanches, par une désinfection régulière, etc. ; il évitera ainsi l'emprise de la maladie sur le bétail.

La loi du 7 juillet 1933, sur la prophylaxie de la tuberculose, qui entre actuellement en vigueur, permet d'effectuer dans les meilleures conditions possibles cet assainissement général des étables grâce au concours pécuniaire qu'elle apporte aux agriculteurs.

Pour réaliser toutes ces améliorations d'importance capitale sur l'avenir de l'élevage, l'agriculteur n'a qu'à solliciter de suite, l'aide de l'Etat qui consiste :

1° dans le remboursement des frais de tuberculination ;

2° dans l'attribution de subventions pour l'abattage des animaux reconnus tuberculeux par l'épreuve à la tuberculine, le taux de la subvention est de 20 0/0 de la perte totale pour les animaux cliniquement atteints et de 40 0/0 pour les animaux chez lesquels l'existence de la maladie n'est révélée que par la réaction tuberculinique ;

3° dans l'attribution d'une subvention pour l'aménagement hygiénique des étables, qui est en principe de 30 pour cent de la dépense effectuée, sans pouvoir excéder 6.000 francs pour la même exploitation.

Agriculteurs, éleveurs, profitez des avantages qui vous sont offerts pour assainir vos étables et adressez vos demandes à la direction des Services vétérinaires, préfecture du Lot à Cahors.

### Médecin assermenté

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, M. le docteur Juskiwenski-Cayssac est désigné comme médecin assermenté à Figeac, en remplacement de M. le docteur Estève, décédé.

## EDEN

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (à 20 h. 45)

DIMANCHE (matinée à 14 heures 45) Deux grands films au programme

NOEL-NOEL

DANS

### Vive la Compagnie

AVEC Raymond CORDY, LARQUEY Madeleine GUITTY et Paulette DUBOST

### Le Témoin Imprévu

AVEC les remarquables interprètes de « L'Introuvable » Myrna LOY et William POWELL

## Les Enfants du Quercy à Toulouse

L'Amicale des Enfants du Quercy à Toulouse a donné sa première assemblée générale de 1937 le dimanche 17 janvier, au siège social, 1, place du Capitole.

Les sociétaires étaient venus si nombreux que beaucoup eurent de la peine à se caser ; c'est le meilleur témoignage de l'activité et de la prospérité de notre groupement.

Après les souhaits de bienvenue et les vœux de nouvel an exprimés par le président, le secrétaire donna lecture de la composition du bureau pour l'année en cours :

MM. Pélaprat, président ; Basset et le docteur Lajugie vice-présidents ; Vidal Gabriel, secrétaire ; Cassan père et fils, secrétaires adjoints ; Cures, trésorier ; Lansac, trésorier-adjoint. — Membres : MM. Barrau Jean, Boy, Burgalières, Couderc Jules, Desclaux, Rogues Louis, Thinières Romain.

M. Pélaprat informa l'assemblée qu'il avait reçu de M. Calméjane-Course, juge au tribunal civil de Gourdon et Président de « La Diane du Quercy » à Paris (société similaire à la nôtre), une invitation priant notre Amicale d'envoyer une délégation à leur banquet du 23 janvier.

Il dit qu'il a personnellement accepté l'invitation avec plaisir, car, non seulement, il y rencontrera des amis, qu'il pense que l'on y fera œuvre utile pour nos groupements au point de vue régionaliste, touristique, des projets d'expansion pour le bien du Quercy tout entier notamment quant à la collaboration à l'exposition de 1937 et de la propagande à l'étranger.

Ayant manifesté le désir d'être accompagné par un membre du bureau vu l'importance qu'il attache à cette réunion des groupes de Paris et de Province, M. Cures est désigné. Mais, termina-t-il, tous nos compatriotes, sociétaires ou non, peuvent adhérer à ce banquet qui aura lieu à l'Hôtel des Deux Mondes, 22, avenue de l'Opéra. Son prix, donnant droit au bal, est fixé à 35 francs, service compris.

La tenue de soirée n'est pas obligatoire.

Ce banquet, auquel assisteront de nombreuses personnalités du Quercy et amis du Quercy à Paris, en Province et à l'Etranger, sera présidé par M. Henri Cangardel, originaire de Marminiac, administrateur-directeur général de la « Transatlantique ».

M. Cures exposa ensuite qu'une matinée de comédie aura lieu le dimanche 28 février, à 15 heures, dans la salle du Conservatoire avec d'excellents artistes de divers théâtres et dont certains sont connus de nos compatriotes.

Cette troupe interprétera « Le Tampon du Capiston », vaudeville militaire en trois actes, créé à Déjazet en 1918 où il tint l'affiche pendant deux ans.

Cette pièce provoquera certainement le fou-rire du commencement à la fin.

Dans le but de faire connaître de plus en plus notre Amicale, amis, invités et même ceux qui auront une tenue correcte seront admis, à la condition de se munir d'une carte d'entrée au contrôle.

Quant aux sociétaires, ils recevront à temps une invitation individuelle.

Il ébaucha brièvement la fête et le bal prévus en avril, se réservant d'en parler plus longuement à une autre assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, on procéda à la traditionnelle tombola gratuite avec, pour lots, 3 gâteaux des rois offerts par la pâtisserie des Carmes, rue Ozanne.

On termina cette agréable et intéressante réunion par un concert familial où l'on eut le plaisir d'entendre et d'applaudir, tout d'abord, notre charmante et dévouée compatriote, Mlle Vitrac, puis MM. Lion, Cassan, père, dans leurs hilarantes farces en patois du pays et Cures qui interpréta, entre autres, la parodie « Venise et Quercy » redemandée.

Et l'on se sépara après 19 heures, enchantés et ravis d'avoir passé quelques moments aussi agréables, où ne cessèrent de régner la cordialité, l'entrain et la plus franche gaieté.

### Gendarmerie

M. Couderc, gendarme à Valence-d'Agen, (Tarn-et-Garonne), est nommé à Montcuq.

### Eaux et forêts

M. Bernard Pierre-Albert, garde domanial des eaux et forêts du poste de Vie-Bigorre, est affecté au poste de Cahors, brigade n° 1 de l'inspection de Toulouse, en remplacement de M. Sablé, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### Palmes Académiques

Mlle Bousquet répétitrice du collège de jeunes filles de Figeac, est nommée officier d'Académie. Félicitations.

### Emplois réservés

Sont classés pour un emploi réservé : M. Gilbert, gendarme à Cahors, comme expéditionnaire des préfectures ; M. Servant, gendarme à Luzech, comme inspecteur de police mobile,

## Les collectivités électrifiées

Dans le courant du mois de décembre dernier, ont été signalées les dispositions principales d'un projet de loi établi par MM. Jaubert et Gentin, députés, avec la collaboration de la Fédération nationale des Collectivités électrifiées, dans le but d'alléger les charges financières des emprunts d'électrification rurale.

Ce texte, voté par la Chambre des Députés avec la récente loi des Finances, a été disjoint par le Sénat qui avait estimé son financement insuffisamment solide. Au cours des navettes qui ont précédé le vote définitif du budget par les deux assemblées, leur accord a pu se réaliser sur un texte transactionnel qui peut se résumer ainsi :

« A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1937, un fonds d'amortissement de 140 millions de francs par an, alimenté par une contribution de 70 millions des sociétés de distribution et un crédit égal à inscrire au budget, assurera :

1° dans la proportion de 50 à 80 pour cent les charges d'intérêt et d'amortissement des emprunts contractés par les collectivités publiques pour les travaux d'électrification rurale (emprunts en cours et emprunts futurs) ;

2° dans la proportion de 20 à 30 pour cent, les charges annuelles des départements résultant des subventions accordées par eux à des collectivités pour les travaux d'électrification rurale.

Un règlement d'administration publique interviendra avant le 1<sup>er</sup> mars 1937 pour déterminer les bases de l'attribution des participations.

Il n'est pas douteux que ce nouveau texte consente aux collectivités une aide un peu moins importante que celle qui résulterait du texte initial, mais il est assis sur des bases beaucoup plus solides et apportera à nos syndicats et budget départemental un soulagement très appréciable qui devra avoir une répercussion sensible sur le prix de l'énergie électrique.

Ces conséquences ne pourront être chiffrées qu'après la publication du règlement à intervenir. D'ores et déjà, l'Union départementale des Collectivités électrifiées s'attache à suivre de près l'évolution de ce problème, à cet effet, M. Bernard Lacaze, président de son comité Technique, tient le contact avec la Fédération nationale.

Il est intéressant de signaler, d'autre part, que l'art. 122 de la même loi des Finances fait aux concessionnaires une obligation, sous peine de déchéance, de mettre sous tension les câbles, dès réception des lignes, cette mesure vient heureusement mettre fin aux retards abusifs apportés par certaines sociétés à la mise en service des réseaux, sous prétexte que le syndicat, n'ayant pas touché le solde des subventions de l'Etat, se trouvait en retard pour ses règlements.

Le Président de l'Union départementale des collectivités électrifiées : L. LACAZE, Conseiller général.

## LE CARNAVAL EN QUERCY

C'est le dimanche 14 février prochain, que sa Majesté Carnaval fera son entrée à St-Cyprien (Lot), la si charmante localité de la Vallée du Lendou.

Cette grande et célèbre fête, qui attire des visiteurs de tous les départements et régions avoisinantes, revêtira, comme par le passé, un caractère grandiose. Ses chars, ses déguisements, ses masques pourront rivaliser avec ceux des grandes villes où Carnaval est roi.

Mais ce qui fait la renommée de cette manifestation, que l'on peut qualifier d'artistique, est surtout le fameux « Jugement de Carnaval », véritable pièce de comédie burlesque, jouée sur la place publique par de dépouillés artistes ; elle constitue le clou du programme. A voir tonitruer juges, procureur, avocats, on se croirait transporté au moyen âge parmi les Troubadours et les spectateurs suivent toujours très passionnément les péripéties de la lutte homérique engagée entre l'accusation et la défense.

Si l'on ajoute la participation du renommé orchestre Rougier avec ses 12 musiciens et, quand nous aurons dit que des services d'autocars sont prévus pour transporter la foule avidement d'assister aux réjouissances, nous ne pouvons douter que Carnaval 1937, obtienne le même succès que les précédents.

Dès que nous aurons d'autres renseignements sur cette fête, nous les communiquerons. D'ores et déjà, prenez date pour venir vous distraire, vous amuser, voir un spectacle unique, le 14 février à St-Cyprien (Lot). Un chaleureux accueil vous y attend.

### Taux de la ristourne

Le taux de la ristourne prévue par l'article 6 du décret du 20 décembre 1936 est fixé à 30 francs par quintal de blé dur étranger importé sur le territoire métropolitain en vue de la consommation.

## CAHORS

### LE CERCLE GAMBETTA

Le Cercle Gambetta a tenu son assemblée générale le mercredi 30 décembre ; elle fut précédée d'un déjeuner amical fort bien servi à l'hôtel de l'Europe. M. de Monzie, malgré ses occupations multiples, avait bien voulu présider.

M. le Colonel Lambot a, dans les termes les plus heureux, présenté l'état moral du cercle composé : « exclusivement de braves gens épris d'ordre, de calme, de travail pacifique... convaincus que l'idéal de tout citoyen réfléchi se rencontre dans une tolérance réciproque et une fraternité charitable. Si l'atmosphère du cercle était mieux connue, elle serait davantage recherchée et pourrait devenir un centre d'accord et de concorde pour les citoyens de notre chère Cité. »

M. de Monzie, dans une causerie familière et brillante, donna comme but au Cercle Gambetta de relever la vie intellectuelle provinciale. Il déplora, comme nous tous, la disparition de la vaillante Société des Amis du Beau Vieux Quercy, qui s'est éteinte faute de moyens financiers, malgré les prodiges d'énergie et d'habileté de ses deux principaux promoteurs, MM. Eugène Grangé et Emile Laporthe.

L'Assemblée générale renouvela le tiers sortant du conseil d'administration : MM. Arbouys, Dabiane, Colonel Lambot furent réélus par acclamation.

Le Conseil, à son tour, s'étant réuni le jeudi 7 janvier, constitua son bureau qui reste ainsi formé : Président : M. de Monzie ; vice-présidents : MM. le Colonel Lambot et Irague ; trésorier : M. Arbouys ; secrétaire : M. le Commandant Lartigue.

Le Bureau adresse son appel annuel aux Cadurciens pour qu'ils viennent nombreux au Cercle Gambetta. Ils y trouveront des journaux, des revues, des livres et aussi des amateurs de bridge et de manille ; mais ils y trouveront surtout des camarades qui, ayant beaucoup vu et aussi beaucoup retenu les feront profiter de leur longue expérience et qui ont appris que la vérité, quoique étant une, se présente sous des aspects bien différents.

Le salon de lecture où parfois s'engage une conversation générale, remplace les petits salons de province que l'on a tant ridiculisés mais qui avaient bien leur charme et leur utilité.

Les vieux Cadurciens se rappellent encore certains libraires de notre ville, ému de Barbin de Molère, chez lequel se rencontraient les amis de notre Quercy et ils savent aussi que c'est grâce à ce petit écueil que la plupart de nos écrivains locaux, tant anciens que modernes, doivent d'avoir été édités.

C'est dans ces milieux lettrés que se conservaient les traditions de politesse et de galanterie, que les jeunes prenaient leurs premières leçons de bien dire : le choix des mots et leur ordre dans la phrase.

Aujourd'hui, l'âge du « muflé » qui nous menace n'a pu franchir les portes du Cercle où le bon ton et les bonnes manières sont toujours en honneur, où l'on trouvera ce type parfait de notre race, celui que le Grand Siècle appelait l'honnête homme, celui dont les opinions, fruits de l'expérience s'ornent de culture et dont la vigueur de la pensée est toujours tempérée par la grâce d'un sourire.

Le Bureau fait donc appel aux jeunes pour qu'ils viennent ranimer de leur vigueur une valeur intellectuelle qui sans eux risque de s'éteindre.

Le Bureau.

### Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Viers, décédée, lundi, à l'âge de 58 ans.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Viers, à Mlle C. Viers, employée à l'imprimerie du « Journal du Lot », à M. et Mme Henri Viers, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

### En jouant au football

Au cours d'une partie de football qui avait lieu à Bretenoux, le jeune Marc Trassy est tombé et a eu la clavicule cassée. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors où il reçoit les soins de M. le docteur Rougier.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 21 — SAMEDI 23  
DIMANCHE 24 JANVIER (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Pierre-Richard WILLM,

Edwige FEUILLE

DANS

Stradivarius

un film admirable de G. DE BOLVARY

EN COMPLEMENT :

Idylle noire

Une lutte épique et sauvage des indigènes contre les fauves dans une des régions les plus mystérieuses de l'Afrique.

LA SEMAINE PROCHAINE

Arènes joyeuses

BIENTOT

« L'Appel du Silence »

Grand prix du Cinéma français en 1936

### BON AVERTISSEMENT

Il y a 8 jours, environ, la société de St-Hubert-Club a fait procéder à deux lâchers de gibier dans la région.

Mais elle tient à faire savoir qu'une surveillance est établie pour empêcher tout braconnage.

D'autre part, elle informe les propriétaires de chiens de chasse de ne pas les laisser divaguer dans les côtes.

C'est une bonne précaution si on tient à conserver jusqu'à l'ouverture de la chasse le gibier de repeuplement qui a été lâché ces jours derniers.

En effet, on constate qu'il y a, souvent, des chiens qui parcourent les côtes qui environnent Cahors et à nul n'ignore que ces chiens sont à la recherche du gibier.

Seulement, ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que sur le côté, se tient à l'abri un quidam vers lequel accourt le chien, dès que celui-ci a réussi à prendre une pièce de gibier.

Les membres de la Société de Saint-Hubert-Club n'ignorent pas ce petit truc, et c'est pourquoi ils ont raison de prendre toutes précautions pour empêcher la divagation des chiens sur les pechs des environs de Cahors et d'ailleurs.

L. B.

### Au Palais

Au cours de l'audience de jeudi, M. Gouyou, substitut de M. le Procureur de la République, a été installé avec le cérémonial habituel.

Nous renouvelons à M. Gouyou nos meilleurs souhaits de bienvenue.

### Association Professionnelle

#### Ecole de musique

Les cours d'ensembles gratuits, obligatoires, pour tous les élèves se sont repris le dimanche 24 janvier courant, à 10 h. 30 précises. — Le Directeur : J.-B. NOUYRAT.

### Obsèques

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris le deuil cruel qui vient de frapper la famille de Roaldès de la Roaldie.

M. de Roaldès de la Roaldie est décédé à Cahors, à l'âge de 83 ans. C'était une personnalité fort connue et très estimée dans notre ville.

Les obsèques de M. de Roaldès ont été célébrées jeudi matin, au milieu d'une grande affluence.

Nous prions Mme de Roaldès de la Roaldie, M. de Roaldès, administrateur des Docks de l'Alimentation, et toute la famille de vouloir bien trouver, ici, l'expression de nos sincères condoléances.

### Vol d'une barrique de vin

M. Cyrille Vaissié, retraité des P.T.T., demeurant, 2, rue du Portail-Alban, avait acheté, il y a 8 jours, une demi-barrique de vin rouge et l'avait laissée dans le couloir de l'immeuble. M. Vaissié déclara qu'elle y était encore mardi soir à 21 h.

Mais mercredi matin, à 8 heures, M. Vaissié constata que la barrique avait disparu. Personne, dans l'immeuble, n'a entendu de bruit. Toutefois, M. Delfau, gérant de l'Epargne, qui habite en face la maison Vaissié, déclare avoir entendu, vers 23 h., une automobile qui s'est arrêtée devant chez lui. Mais il ne s'est pas dérangé. M. Vaissié a porté plainte au Commissariat de police.

### Banquet des classes 1907-08-09

Dans le but de continuer une excellente tradition cadurciennne, les camarades des classes 1907, 1908, 1909 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 23 courant, à 21 h., au café de la Promenade.

Ordre du jour : organisation du banquet annuel.

### Elle gardait le charretton

La nommée G..., qui fut condamnée tout récemment par le tribunal correctionnel pour vols chez un épicer de Cahors, emprunta, ces jours derniers, un charretton qu'elle oublia de rendre.

Mais le propriétaire porta plainte au Commissariat de police qui convoqua la femme G... Celle-ci s'empressa de rendre le charretton et la plainte fut retirée.

### Portefeuille disparu

M. Raffy Jean, 82 ans, propriétaire à Meules (commune de Larnagol), a donné ses biens en viager à un parent, M. Delpech, métayer chez M. Belvéze, président du tribunal honoraire.

Depuis quelque temps, M. Delpech et M. Raffy cessèrent toutes relations. Ces jours derniers, M. Raffy quitta la famille Delpech et prit ses repas au restaurant. Or, voulant régler sa note d'hôtel, M. Raffy ne trouva pas son portefeuille contenant 10.000 fr. environ.

Malgré les recherches faites, il ne l'a pas retrouvé dans sa chambre où il l'avait laissé, dit-il. Il a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête. M. Delpech, interrogé, nie avoir pris ou trouvé le portefeuille. A son avis, Raffy l'a perdu.

### Vois de poissons

Nous avons relaté qu'un vol de poissons avait été commis au préjudice de deux pêcheurs, MM. Lacoste et Chassaing, du Roc.

La gendarmerie ayant ouvert une enquête, a appris que deux marchands, étrangers au département, avaient vendu du poisson à Gourdon. Ils sont recherchés.

### Camion dans un champ

Vendredi, une camionnette conduite par M. Marc Bouyssou, boulanger à Cabrerets, a dérapé sur le chemin n° 28 et est tombée dans un champ appartenant à M. Lafage.

M. Bouyssou n'a eu aucun mal et la voiture est sans dommage.

### SOLIDARITE ARTISTIQUE

L'Orchestre symphonique ainsi qu'un groupe d'artistes amateurs de notre ville ont pris, comme nous l'avons dit, l'initiative d'une représentation donnée au Théâtre municipal avec le concours et au profit de la troupe du théâtre Bouquet-Renard.

Cette excellente Compagnie jouera la *Fille du Tambour-Major* et une partie de concert sera intercalée au deuxième acte. On y entendra l'Orchestre symphonique sous la direction de M. Barreau ; M. Babouline, dans le *Roi de Lahore* ; M. Bourrière, dans ses monologues ; M. Bourjade interprétera sur son violoncelle la *Sérénade d'amour*, de Schubert et M. Vialard se fera entendre dans *Mireille* et la *Tosca*.

Nous souhaitons plein succès à cette représentation qui est aussi un bel acte de solidarité artistique.

### Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. le capitaine Guillaume du 121<sup>e</sup> d'infanterie, est promu officier de la Légion d'honneur. En outre, M. le capitaine Guillaume est inscrit au choix au tableau d'avancement pour le grade de chef de bataillon.

Nous adressons nos vives félicitations à M. le capitaine Guillaume qui est le gendre de M. Lestandi, négociant en bois à Cahors, boulevard Gambetta, et le beau-frère de M. le colonel Dussaud.

### DINER ANNUEL

#### DE « LA DIANE DU QUERCY »

Il aura lieu samedi 23 janvier, 20 heures, hôtel des Deux-Mondes, 22, avenue de l'Opéra à Paris. Il sera présidé par M. Henri Cangardel, administrateur-directeur général de « La Transatlantique », en présence de personnalités du Quercy de Paris, de la Province et de l'Etranger. Brillant bal de nuit après 23 heures. M. Henri Cangardel portera un toast ; M. Calméjane-Course, président en exercice, résumera l'activité régionaliste et touristique du groupe en 1936 ; en sa qualité de membre du Comité de la 6<sup>e</sup> Région à l'exposition de 1937, il exposera les projets d'expansion pour le bien du Quercy tout entier et la propagande à l'étranger. Les compatriotes, leurs familles et amis, ceux qui s'intéressent au Quercy sont cordialement conviés. Places : banquet et bal, 35 fr. ; bal seul, 10 fr. Elles peuvent être prises à l'Hôtel des Deux Mondes, où des cartes sont en vente, et auprès de Mlle Ganayre, 9, square d'Aquitaine, 19. Botzaris 67-72.

La tenue de soirée n'est pas obligatoire.

### Coups de poing

Mlle Marie Gervais, ménagère à Nadillac a porté plainte contre son voisin M. Léopold Mégès qui l'aurait frappée à coups de poing. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Lauzès.

### Chute de bicyclette

M. Frédéric Hermann descendait à bicyclette la côte de Prayssac, lorsque, par suite d'un dérapage de la bicyclette, il tomba sur la route.

M. Hermann a été fortement contusionné à la face et aux mains. Toutefois ses blessures ne sont pas graves, mais il devra observer plusieurs jours de repos.

### Avant le film

Lundi soir, à l'entrée du cinéma du Palais des Fêtes, où devait être représenté le film « les Marins de Cronstadt », plusieurs personnes distribuèrent des tracts contre ce film.

Des jeunes gens protestèrent et se prirent de querelle avec les distributeurs. Des coups de poing furent échangés et l'un des distributeurs, nommé Auguste Vallose a été blessé.

nant et le jeu est resté longtemps indécis. Cependant Montcuq est arrivé, par son jeu de passe, à tromper le goal de Bretenoux qui a eu de magnifiques arrêts. La victoire est restée aux locaux, grâce à leur solide arrière défense, par 2 buts à 0.

Très bon arbitrage de M. Castagné, de Lauzerte.

Dimanche prochain, 24 janvier, le onze de l'Union Sportive Puy-Evequoise sera notre hôte. Dernière partie de championnat. Gros enjeu, puisque le vainqueur est sûr de son classement en Ligue du Midi. Belle partie en perspective.

D'ores et déjà, le bureau de l'U.S.M. a le plaisir d'annoncer aux nombreux sportifs de la région, que le 14 février aura lieu, sur le terrain de Saint-Jean, un grand match entre la sélection de la Ligue du Midi et la sélection du District du Lot.

Manifestation d'envergure, unique dans la région.

**A GOURDON.**

**Championnat du Lot de Cross cyclo-pédestre.** — Cette course tant attendue des coureurs Lotois, se disputera le dimanche 14 février. Les sportifs assisteront, ce jour-là, à une belle lutte entre les anciens qui ont nom Desson, Fontanel, Dascutini, etc., et les jeunes coureurs : Cabrié, Gambade, Segalard, Daubiac, etc.

L'Aviron Cadurcien, l'Etoile Cadurcienne, les Véloce Clubs de Souillac, St-Céré, Lauzère, Gourdon et Figeac seront représentés par leurs plus fines pédales; la course n'en sera que plus intéressante.

Itinéraire: Gourdon, Lapeyrugue, Maillo, Larroquette, Moulin de Café, Lapoussie, Gourdon, 2 fois le tour (20 km.).

Nous donnerons, sous peu, de plus amples renseignements ainsi que la liste des engagés.

Engagements: Délégué sportif, Café Divan, Gourdon (Lot).

**Basket-Ball**

L'Office des Sports de la Fédération des Œuvres laïques organise un Challenge de Basket-Ball entre les Sociétés scolaires laïques du département.

Voici les dates des rencontres:

31 janvier: Grappe Sportive de Sauzet contre Pervenche de Goujonnac; U.S. Caniac contre Etoile de St-Germain; 7 février: U.S. Terrou contre A.S. de St-Bressou.

14 février: Violette de Cahors contre Grappe Sportive de Sauzet; Artisanat rural de Souillac contre Etoile de Saint-Germain.

28 février: Violette de Cahors contre Pervenche de Goujonnac; Artisanat rural de Souillac contre U.S. de Caniac.

Un tournoi quadrangulaire départagera les gagnants de ces premières rencontres. Scolaires, jeunes gens de nos petits villages, faites du basket, sport agréable et sans danger. Constituez à peu de frais une équipe et adhérez à la Fédération des Œuvres laïques.

L'Office des Sports se fera un plaisir de vous renseigner et de vous aider.

Pour la Commission de Basket-Ball: Sons à Saint-Bressou; SÉNAC à Goujonnac.

**Arrondissement de Cahors**

**Labastide-du-Vert**

**Départ.** — Nous apprenons avec regret le départ de notre commune du sympathique M. Raynal et de sa charmante dame, originaire de l'Avoyron, propriétaire à Sartrouville (Seine-et-Oise), qui étaient venus, il y a sept ans, habiter parmi nous où ils avaient la maison de M. Emile Pujol, décédé. Très serviable et bien dévoué, ainsi que sa dame, ils avaient vite obtenu la sympathie et l'estime de toute notre population qui en gardera le meilleur souvenir.

Des intérêts d'affaires les obligent à retourner dans leur propriété de Sartrouville (S.-et-O.). Nous souhaitons à M. Raynal et à son aimable dame un parfait bonheur et surtout une bonne santé.

**Luzech**

**Rugby.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Sauzet**

**Soirée récréative.** — La grande soirée cinématographique, déjà annoncée par le « Journal du Lot », aura lieu le samedi 23 janvier, à 20 heures.

L'Office régional du cinéma présentera le magnifique film « Chansons de Paris », avec Georges Thill, de l'Opéra, Armand Bernard, Simone Bourdais.

En supplément: « Mon ami Vic-

tor », comédie; actualités mondiales, documentaire et dessins animés.

Il y a là la perspective de passer une excellente soirée tout en contribuant à une œuvre de bienfaisance au profit de l'enfance malheureuse.

Pour éviter l'encombrement de la dernière heure, les billets seront distribués à partir de 19 h. 30.

La salle sera chauffée.

**Lalbenque**

**Le marché.** — Notre marché de mardi coïncidant avec la foire de Bach, n'a pas eu l'importance habituelle. Les foires de Bach, très renommées en fait de bétail, avaient attiré les propriétaires des environs. Néanmoins 35 à 40 quintaux de truffes étaient sur le marché et traitées de 75 à 80 fr. le kgr. Le maïs, 70 fr. les 80 litres. Etalage de jardinage très assorti.

**Montcuq**

**Conseil municipal.** — Dimanche dernier, session extraordinaire, sous la présidence de M. Doumerc, Absents: MM. Cambou et Rességuier, excusés.

Les comptes des frais d'assistance médicale et pharmaceutique du second semestre 1936 sont approuvés sans observations.

Le Conseil décide d'affecter 4.000 francs à l'entretien des chemins ruraux et cette dépense s'ajoutera à celle des travaux de prestation. Cette somme de 4.000 fr. est répartie de la façon suivante: chemin de la Négueville, 1.000 fr.; chemin de la Combe, 400 fr.; chemins de la région de Rouillac, 1.000 fr.; chemin du Bousquet, 100 fr.; chemins de Bessie et Lapéze, 500 fr.; chemin de Gibert, 500 fr.; chemin du dessus de Gayrac, 300 fr.; chemin du Thourir, 200 francs.

Une demande d'achat de trois peupliers situés sur la Barguelonne est accueillie pour la somme de 100 fr.

Avis favorable est donné à la non-réinscription sur le plan cadastral de la section de St-Généziac de deux chemins ruraux devenus inutiles et cultivés depuis un très grand nombre d'années.

Une somme de 500 francs est votée pour la confection d'un caniveau partant de la maison Pons et aboutissant au bas du hangar des veaux.

Six mètres cubes de gravier seront répandus sur le champ de foire des boufs avant la foire du 25 janvier courant.

Cinq arbres ont été vendus sur pied et ont produit une somme de 130 fr. Le platane situé devant la grange de M. Cambou sera coupé et vendu également. Tous ces arbres seront remplacés.

M. Bourrières pourra pratiquer un jour dans le mur qu'il bâtit, en remplacement de la muraille de la Cour de l'Eglise St-Privat et M. Mazet est autorisé à appuyer une construction contre une portion du mur de la halle aux grains.

Avis favorable est donné à la demande de prélèvement du tiers de la taxe vicinale en faveur des chemins ruraux et de la voirie urbaine, formulée par M. le Maire.

Le Conseil règle enfin certaines petites affaires et se constitue ensuite en comité privé pour examiner cinq demandes d'assistance auxquelles il donne un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Football Association.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Lâcher de gibier.** — La société de chasse vient de recevoir un contingent de gibier destiné au repeuplement: lapins et perdreaux gris.

Ce gibier a été lâché aux endroits désignés sur les réserves. Il a droit, plus que tout autre encore, à la protection des chasseurs, car il coûte très cher et nécessite de la part des dirigeants de la société départementale des efforts considérables que beaucoup ignorent.

La société de chasse de Montcuq adresse un pressant appel auprès de tous les chasseurs et propriétaires afin d'éviter de laisser errer leurs chiens qui sont les plus dangereux destructeurs de gibier. Elle espère qu'elle sera entendue de tous.

**Championnat du Lot.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Salviac**

**Encore un accident d'auto.** — Samedi, vers 2 heures, deux automobilistes, M. M..., de Souillac, et M. L..., de Toulouse, se rencontrèrent au vi-

**FOIRE DE SAINT-MATRÉ**

Les Etablissements Grammont, nous communiquent que par suite d'un panne imprévisible, leur voiture de démonstration n'a pu se rendre, mercredi dernier, à la foire de Saint-Matré où leur concessionnaire exclusif, M. Guilhou, de Lagardelle, leur avait réservé une place d'honneur pour la présentation de tous leurs récepteurs de T.S.F. les plus perfectionnés.

Cette voiture de démonstration assistera aujourd'hui vendredi à la foire de Prayssac et restera dans la région jusqu'à dimanche prochain et se mettra à la disposition de toutes demandes de démonstration qui sera reçue par leur Agent local ou leur Concessionnaire exclusif, M. Guilhou, de Lagardelle.

**Duravel**

**Nécrologie.** — Dimanche, 17 courant ont eu lieu les obsèques du sieur Roquemauoux Célestin, décédé après une longue et pénible maladie; il était âgé de 67 ans seulement.

A sa femme, à ses fils et belle-fille, à toute la famille du défunt, originaire de la commune, nous offrons nos vives condoléances.

**Arrondissement de Figeac**

**Cornac**

**Election municipale.** — Dimanche a eu lieu à Cornac, l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Cournot, maire, décédé. Voici les résultats:

Inscrits: 129; votants: 118; suffrages exprimés: 114.

Ont obtenu: MM. Ernest Lherm, candidat de défense ouvrière et paysanne: 58 voix, élu; Robert Cournot, candidat d'Union républicaine: 54 voix.

**Cajarc**

**Mariage.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Maria Baudis, de Cajarc, avec M. Lucien Tanié, propriétaire à Salvagnac-Cajarc et chef du Jazz Cajarc.

Nous adressons aux futurs époux, avec nos félicitations, nos meilleurs vœux de bonheur.

**La sécheresse.** — Les puits de Cajarc se sont trouvés taris par suite de la sécheresse. On a dû, les fonder et malgré cela l'eau est si rare que le maire a dû interdire la prise d'eau en quantité importante, cette eau étant exclusivement réservée aux besoins des ménages.

**Espédaillac**

**Football-Association.** — Dimanche dernier, Association sportive espédaillacoise (2) recevait sur son terrain l'Union sportive assiéroise (2).

Cette partie, jouée d'une façon tout amicale, se termina par le score de 2 points à 0 en faveur de l'équipe locale.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**

**Société de chasse. Repeuplement en gibier.** — Le 13 janvier dernier, la Fédération départementale de chasse a fait procéder à la distribution du gibier de repeuplement, chaque Société affiliée à ce groupement a reçu le contingent qui lui était attribué.

La Saint-Hubert gourdonnaise, grâce à l'effort supplémentaire qu'elle a fait en achetant du gibier, a presque doublé celui qu'elle a reçu gratuitement et a pu faire un lâcher important. Les réserves constituées l'an dernier et dans lesquelles on avait déjà repeuplé ont été, cette année encore, les mieux servies. La réserve située au sud de Gourdon a été notablement agrandie et s'étend aujourd'hui jusqu'à Maillol, longeant sur 5 kilomètres la route de Cahors.

L'expérience des trois années de repeuplement commence à porter ses fruits. Les Sociétés poursuivraient leur œuvre, avec plus d'ardeur, si elles ne voyaient pas leurs efforts anéantis par quelques braconniers ou chasseurs au furet.

**Championnat du Lot.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Salviac**

**Encore un accident d'auto.** — Samedi, vers 2 heures, deux automobilistes, M. M..., de Souillac, et M. L..., de Toulouse, se rencontrèrent au vi-

rage de La Rozière, à 1.500 mètres de Salviac.

La collision fut grave. Les deux voitures eurent chacune une aile arrachée et divers autres dégâts; par un hasard providentiel, les conducteurs ne furent pas blessés; l'automobile de M. M... fut engagée dans le talus en contrebas de la route sous le choc.

Le virage de La Rozière est très dangereux, à quand son élargissement comme celui de Guillasse?

**Au C.A.S. un beau match.** — Par un temps superbe eut lieu dimanche 17 janvier, le match de championnat annoncé entre le Club Athlétique Salviacois et l'excellente équipe de Lalbenque.

Notre onze fit une belle partie et la victoire indiscutable couronna ses efforts; à plusieurs reprises, Lalbenque menaça sérieusement le C.A.S. qui se défendit courageusement et contre-attaqua avec beaucoup de brio.

A la mi-temps, le match est joué. Salviac mène par 2 buts à 0. La fin fut sifflée sur ce même score. Partie dure, certes, mais très correcte amicale même. Les nombreux sportifs qui firent le déplacement ne furent pas déçus.

Excellent arbitrage de M. Poujade.

**Un grand raid aérien**

Le Caire. — Les aviateurs Doret et Micheletti qui volent vers Tokio, ont quitté le Caire, ce matin.

**Attentats terroristes à Lisbonne**

De Lisbonne. — Plusieurs attentats terroristes ont été commis, cette nuit. Deux bombes ont fait explosion au Consulat d'Espagne, une au ministère de l'Education Nationale et une autre au Radio-Club portugais. Les dégâts sont très importants, mais il n'y a pas de victimes.

**La pluie et les inondations aux Etats-Unis**

De New-York. — Une pluie diluvienne continue à aggraver les ravages des inondations dans neuf états des Etats-Unis. Huit nouveaux corps ont été repêchés. Dans le seul Etat d'Indiana, les dommages sont évalués à plus de 500.000 dollars et plus de 4.000 personnes sont sans abri.

**REMERCIEMENTS**

Madame Veuve Justin BAUDEL, née CASSAGNE; Mademoiselle Eugénie CASSAGNE; Monsieur Auguste CASSAGNE; Madame et Monsieur Pierre BAUDEL; Madame et Monsieur Maurice COUDERC et leur fils Jean; Madame et Monsieur Louis BOUDY et leur fille Suzette; Madame et Monsieur André BAUDEL; Madame et Monsieur Maurice CASSAGNE; Madame et Monsieur Roger GODEAUX et leur fille Annie; Mademoiselle Cécile CASSAGNE; Madame Veuve Jean LALA; Les familles LALA, PAOLI, ROBBA, REYGASSE, JOURDAN, BERGIN, BOURGNOU et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve Pierre CASSAGNE Née Catherine LALA

**Tout travail doit être joyeux**

Si le travail vous est pénible, c'est que votre santé laisse à désirer, votre sang est appauvri, vos nerfs sont déprimés. Le travail vous deviendra facile et agréable si vous augmentez vos forces physiques et nerveuses. Prenez simplement, avant chaque repas, un verre à madère du puissant fortifiant obtenu en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin. 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

**Qui l'a trouvé ?**

Il a été perdu un chien fox-terrier, répondant au nom de Kid, blanc avec taches marron. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

1° Maison d'habitation sur les quais, avec jardin et dépendances.  
2° Un grand magasin et dépendances à proximité.  
3° Une vigne avec arbres fruitiers, petit pavillon et citernes, Route de Villefranche.  
4° Vaste propriété en bon état de culture, avec cheptel vif et mort, libre de suite.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. CONQUET, arbitre de Commerce, 41, Boulevard Gambetta à CAHORS. Tél. 179.

**ON DEMANDE**

**Une bonne à tout faire**

Références exigées  
S'adresser: Bureau du Journal

**ON DEMANDE**

**une bonne**

pour ménage trois personnes  
S'adresser ou écrire au Bureau du Journal

**APÉRITIF A LA GENTIANE**



**LA SUZE**

Pourquoi donner la préférence à LA SUZE parmitous les apéritifs qui vous sollicitent ?

**PARCE QUE** la Suze est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche.

**PARCE QUE** la racine de gentiane est recommandée pour stimuler l'appétit et ranimer les forces.

**PARCE QUE** pour bien se porter et vivre longtemps il est indispensable d'en prendre un verre avant chaque repas.

LA SUZE se boit pure ou étendue d'eau. Pour en diminuer l'amertume vous pouvez y ajouter du cassis ou du sirop de citron.

**L'AMIE DE L'ESTOMAC**

**A PYGMALION**

**MAISON JACQUES BERTRAND**

CAHORS Place du Marché CAHORS

**2<sup>e</sup> SEMAINE de notre VENTE DIRECTE de BLANC**

Malgré les nouvelles hausses actuelles et devant le succès énorme fait à notre initiative de VENTE DIRECTE, nous avons pu réassortir toutes les séries et nous vous offrons un choix absolument incomparable toujours aux mêmes

**PRIX QUE VOUS NE REVERREZ PLUS**

DRAP TOILE DES VOSGES, une place, sans couture, ourlet jour échelle.....	8 95	TORCHONS RONDELETTE avec attache, qualité supérieure, bonne taille.....	1 50
DRAP LONGOTTE GRAIN METIS, deux places sans couture larg. 195/200 ourlet jour échelle.....	19 50	SERVIETTES EPONGE bonne taille, qualité solide, la serviette.....	1 50
DRAP METIS SUPERIEUR D'ARMETIERES, grain fin inusable, ourlet jour échelle 200/300	34 »	TAIE D'OREILLER, bon shirting extra solide, grande taille, jour et broderie.....	3 95

**DRALUX**

DRAP PUR FIL blanc ou écru, motif brodé main formant gariture, jour entièrement fait main, grand drap pour lit de milieu.....	89	DRAP JOUR VENISE MAIN belle toile de maître pour grand lit. Qualité supérieure.....	52
DRAP entièrement fait main, dessin moderne, broderie de pois et jours Venise sur toute la largeur, avec retour. Belle toile de maître. 240/350.....	95	« Les Dentelles » PUR FIL BLANC 240/350 entièrement fait main. Incrustations dentelles, broderie avec retour comprenant 88 pois 6 m. de jour Venise et jour échelle main.....	119

Toute personne qui trouvera sur son Journal réclame un article signé, a droit à cette prime

**A VENDRE**

1° Maison d'habitation sur les quais, avec jardin et dépendances.  
2° Un grand magasin et dépendances à proximité.  
3° Une vigne avec arbres fruitiers, petit pavillon et citernes, Route de Villefranche.  
4° Vaste propriété en bon état de culture, avec cheptel vif et mort, libre de suite.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. CONQUET, arbitre de Commerce, 41, Boulevard Gambetta à CAHORS. Tél. 179.

**ON DEMANDE**

**Une bonne à tout faire**

Références exigées  
S'adresser: Bureau du Journal

**ON DEMANDE**

**une bonne**

pour ménage trois personnes  
S'adresser ou écrire au Bureau du Journal

Feuilleton du « Journal du Lot » 37

**CRUEL ORGUEIL**

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

— Oui, reprit-elle ardemment, s'il y a une vérité dans cette affaire, j'aimerais la connaître.

— Il y a à Asvoutal une dame très honorable et très belle, en même temps que digne de tous les respects. Dans sa jeunesse, elle fut malheureuse, — si malheureuse que si vous connaissiez son histoire, vous auriez pitié d'elle malgré toutes ses richesses.

Pour des raisons longues à vous expliquer maintenant, son mariage avait été conclu secrètement, elle ne pouvait le révéler même à la grande sœur qui lui avait servi de mère. Pour cette même raison elle accoucha clandestinement dans un petit village de l'Angleterre et son enfant — moi-même — fut confié à la mère de Robert. Comment celui-ci connut-il le mystère de ma naissance, alors que je l'ignorais moi-même, et comment s'en fit-il une arme de chantage ?..

— Je comprends, coupa soudain la gitane, il m'a dit un jour qu'il pos-

édait un secret pouvant lui assurer une fortune.

— C'est malheureusement ce qu'il réussit à faire en menaçant une malheureuse femme qui consentit à payer son silence 100.000 francs par an.

— Je comprends..., répéta Nelly Repton, les dents serrées, une flamme de rage dans son regard: c'est alors qu'il ne me jugea plus digne de lui.

— Il avait promis que nous nous marierions aussitôt qu'il aurait obtenu la fortune convoitée, poursuivait-elle lentement, mais il ne m'a jamais dit qu'il l'avait conquise !

— Hélas, cela ne lui a pas suffi, continua Verner. L'une des deux sœurs payant généreusement son silence avec de l'or, il voulut obtenir de l'autre, — ma mère — dit-il, la voix sombre, qu'elle lui donnât en mariage sa propre fille, d'ailleurs fiancée à un jeune homme de son choix.

— Elle ne l'aimait donc pas ?

— Robert ? Elle le tenait en souverain mépris, et je vous l'ai dit, elle aimait un ami d'enfance devenu son fiancé. Le malheur voulut que Lady Damers consentit à aller au fatal rendez-vous qu'il lui donnait à l'entrée de son parc et ce fut précisément là où le malheureux fut tué.

Nelly Repton eut un sauvage éclat de rire.

— Les belles dames ne devraient

pas avoir de secret ! Cela finit toujours mal pour elles. Elle aurait dû céder.

— Les « belles dames » comme vous dites, ne cèdent pas au chantage... les autres non plus, je suppose, quand il s'agit de leur enfant, mais écoutez la suite. Au moment où Lady Damers refusait de sacrifier sa fille, un coup de pistolet fut tiré presque à bout portant sur Robert qui s'affaissa frappé à mort.

Cette fois une exclamation échappa aux lèvres de la gitane.

— Et on l'a accusée ?

— Oui ! Et toutes les preuves sont contre elle, car le malheureux s'est affaîssé dans ses bras recouvrant de son sang ses mains et sa robe. Pour tout dire, elle est accusée de cette mort et sera internée ce soir-même si l'assassin véritable n'est pas retrouvé d'ici là.

— Il est mort en pleine trahison ! C'est justice !

— Est-ce justice aussi qu'une innocente paie pour le coupable ? demanda doucement Verner qui savait maintenant qu'elle était cette coupable.

Il fixait ses yeux sur les siens cherchant l'aveu qui sauverait Lady Damers.

— Je donnerais ma vie, dit-il, pour connaître la vérité.

— Pour sauver la vie de votre mère, vous accepteriez que je perde la mienne ? dit-elle comprenant qu'il

savait.

— Elle est innocente.

— Et vous me demandez de me sacrifier pour elle ?

— Il y a des femmes qui placent leur honneur au-dessus de leur vie. Vous êtes de celles-ci, j'en ai la conviction, ajouta-t-il adroïtement, parce que vous êtes d'une race où la loyauté est aussi en honneur que la vengeance. Parlant à une femme de nos civilisations européennes, j'aurais moins d'espoir...

Sa voix s'éleva dans un sanglot tant les émotions de la journée dépassaient sa résistance nerveuse.

Elle mit vivement sa main brune sur son bras.

— Vous êtes un homme de la bonne sorte, dit-elle. J'aurais voulu pouvoir aimer un homme comme vous au lieu du misérable qui m'a conduit au crime en un désir de légitime vengeance. Du reste, je ne tiens plus beaucoup à la vie. Je l'aimais... personne ne l'a cru, mais je l'aimais... je l'ai tué par vengeance et par jalousie...

Il releva les yeux sur le beau visage blême dont le casque des cheveux noirs accentuait la pâleur et il vit que la flamme cruelle des grands yeux s'était éteinte.

Il eut pour elle un sentiment d'infinie pitié.

— Vous êtes si jeune... Que Dieu vous aide... dit-il simplement.

— Je n'étais pas trop jeune pour

venger l'affront subi et vous verrez que je suis assez vieille pour mourir...

— Je ne peux pas... non je ne peux pas vous dénoncer à la justice. La punition est si terrible... dit-il horrifié, à la pensée de livrer tant de jeunesse et de beauté au bourreau.

— Signez votre aveu et fuyez ! proposa-t-il.

— La mort n'est pas plus terrible que la vie. J'aimais ce misérable, le soleil n'a plus brillé pour moi depuis qu'il est mort.

— Pauvre fille ! Mais comment êtes-vous arrivée à ce crime ?

— Peu à peu... J'ai su très vite qu'il m'abandonnait et j'ai aussitôt résolu que j'arrêterais son jeu avec l'autre femme. Puis il revint à Croston habillé en grand seigneur semant l'argent sur sa route et les gens m'exaspéraient à plaisir en me disant qu'il m'abandonnait maintenant qu'il était riche. Nous avons eu ensemble une terrible querelle. Je lui ai demandé si oui ou non, il voulait m'épouser et tenir sa promesse. Après avoir essayé de faux fuyants, il refusa, et je jurai vengeance: vous savez le reste...

— Je ne sais rien, au contraire, des circonstances du crime... de la mort de Robert.

— Que vous dirais-je de plus ? Je l'ai suivi jusqu'à cette petite porte du parc où il a pénétré. J'y suis entrée à sa suite. J'ai vu arriver une

grande dame en falbalas, d'abord je n'étais pas assez près pour tout entendre, mais je compris qu'ils parlaient d'une jeune fille qu'il aimait... j'ai cru qu'elle refusait, et, comme je me rapprochais de plus en plus, j'ai entendu Robert dire en parlant de moi :

(A suivre).

**A PARIS**

**Voyageurs, Touristes Compatriotes**

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro: Saint-Paul PARIS (1<sup>er</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone 60-92 Propriétaire ARCHIVES

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

**Grands Réseaux de Chemins de Fer Français**

**RAIL ET AVION**

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :

— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces modes de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fractions de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

**Autre avantage :**

Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer.

Renseignements dans les gares.

**Pour vos bonnes nuits de voyage !**

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant un place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

**LE TRANSPORT PAR RAIL DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

**Une nouvelle initiative des Grands Réseaux**

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que pour des distances supérieures à 250 kilomètres.

Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer.

Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra :

- un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province ;
- la création de nouveaux débouchés

à l'arboriculture et à l'horticulture nationales ;

— la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement rapides et réguliers, mais également économiques.

**AYEZ CET ATOUT**

**LA CARTE A 1/2 TARIF**

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3<sup>e</sup> classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

**LA CARTE A DEMI TARIF**

**LA CARTE QUI FAIT GAGNER**

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL  
Ancien Expert des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

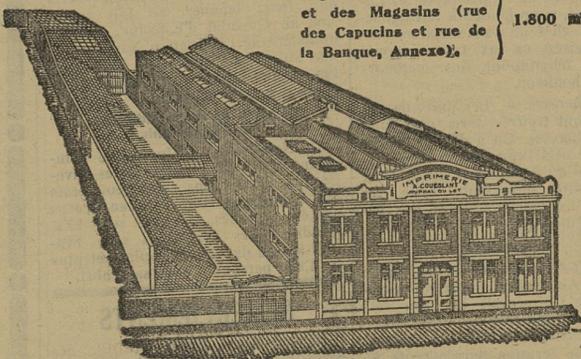
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'HIVER 1936-37**

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	EXP.	RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 25	22 5	22 45	22 45	TOULOUSE... d.	4 53	8 35	13 25	15 50	17 20	21 20
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 5	20 37	22 17	22 45	22 45	CAHORS... d.	6 11	9 53	14 6	16 35	18 12	20 57
LIMOGES (arrivé)	15 31	20 5	20 47	3 7	5 25	5 25	MONTAUBAN... d.	6 50	10 27	14 6	17 16	18 34	21 17
CAZOULES (dép.)	15 45	20 5	20 52	3 12	5 41	5 41	Causade... d.	7 23	11 5	15 4	17 16	18 34	21 17
BRIVE... (arrivé)	17 1	20 5	20 43	3 15	5 44	5 44	Labenque... d.	7 34	11 13	15 4	17 16	18 34	21 17
Gignac-Cressensac... d.	8 31	12 25	17 7	18 3	4 41	7 33	Cieureac... d.	7 44	11 22	15 4	17 16	18 34	21 17
SOULLAC... d.	8 39	13 4	18 37	19 2	4 30	8 16	Sept-Ponts... d.	7 50	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
CAZOULES... d.	9 1	13 30	18 37	19 2	4 30	8 16	CAHORS... (dép.)	8 13	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
La Chap.-d-Mareuil... d.	9 13	13 43	19 6	19 15	4 30	8 16	Espère... d.	8 27	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Lamothe-Fénelon... d.	9 22	13 57	19 6	19 15	4 30	8 16	St-Denis-Catus... d.	8 40	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Nozac... d.	9 31	14 6	19 6	19 15	4 30	8 16	Thédirac-Peyril... d.	8 53	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
GOURDON... d.	9 44	14 18	19 6	19 15	4 30	8 16	Dégagnac... d.	9 2	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Saint-Clair... d.	9 53	14 28	19 6	19 15	4 30	8 16	Saint-Clair... d.	9 10	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Dégagnac... d.	10 3	14 38	19 6	19 15	4 30	8 16	GOURDON (d) d.	9 23	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Thédirac-Peyril... d.	10 13	14 48	19 6	19 15	4 30	8 16	Nozac... d.	9 30	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Saint-Denis-Catus... d.	10 23	14 58	19 6	19 15	4 30	8 16	Lamothe-Fénelon... d.	9 38	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Espère... d.	10 31	15 6	19 6	19 15	4 30	8 16	La Chap.-de-Mar... d.	9 45	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
CAHORS (arrivé)	10 40	15 15	19 6	19 15	4 30	8 16	CAZOULES... d.	9 51	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Sept-Ponts... d.	11 51	17 56	18 45	19 27	3 21	5 35	SOULLAC... d.	10 4	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Labenque... d.	12 21	18 2	19 27	19 27	3 25	5 39	Gignac-Cressensac... d.	10 10	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Cieureac... d.	12 17	18 22	19 27	19 27	3 25	5 39	BRIVE... (a) d.	10 57	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Labenque... d.	12 24	18 29	19 27	19 27	3 25	5 39	BRIVE... (d) d.	11 50	11 28	15 4	17 16	18 34	21 17
Causade... d.	12 52	18 59	19 25	19 25	6 21	8 25	PARIS... (A) arr.	11 58	16 39	23 23	23 52	23 52	0 50
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45	19 45	6 42	8 46	PARIS... (O) arr.	18 52	23 23	23 23	23 52	23 52	8 39
TOULOUSE... arr.	16 35	20 35	20 35	20 35	7 35	9 39					6 43	8 11	8 39

(1) Un train mixte part de Gourdou le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 16.  
(2) N'a lieu que les samedis, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.  
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel... d.	4 45	14 43	18 39	18 50
Vayrac... d.	4 53	14 50	18 38	18 58
Bétaïlle (arrét)... d.	4 58	14 54	18 39	19 3
Puybrun... d.	5 6	15 2	18 40	19 11
Bretenoux-Biars... d.	5 15	15 10	18 57	19 21
Port-de-Gagnac... d.	5 21	15 16	19 23	19 25
Laval-de-Cère... d.	5 30	15 23	19 34	19 34
Lamativie... d.	5 52	15 40	19 51	19 51
Siran (arrét)... d.	6 9	15 54	20 5	20 5
La Roquebrou... d.	6 30	16 5	20 18	20 18
AURILLAC... arrivée.	7 13	16 40	20 15	20 55

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson... d.	7 33	10 34	19 42
Sarlat... d.	8 28	11 31	17 56
Cazoules... d.	9 3	12 6	19 5
Souillac... d.	8 19	10 7	12 21
Le Pigeon... d.	8 31	10 26	12 37
Baladou... d.	8 35	10 32	12 41
Martel... d.	8 42	10 56	12 48
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	11 7	12 57

**Toulouse à Capdenac, Brive et Paris**

TOULOUSE... d.	10 11	15 45	18 20
CAPDENAC... (a) d.	2 20	7 17	11 11
FIGEAC... d.	2 39	7 31	11 23
Le Pournel... d.	3 33	8 11	11 42
Assier... d.	3 33	8 11	11 54
Flaujac (halte)... d.	5 25	8 35	12 28
Gramat... d.	5 13	8 23	12 18
Rocamadour... d.	5 25	8 35	12 28
Montvalent... d.	5 42	8 49	12 42
St-Denis-p. (arr.)	5 54	8 58	12 51
Martel (dép.)	5 59	9 6	13 2
Quatre-Routes... d.	6 11	9 16	13 12
Turenne... d.	6 23	9 26	13 22
BRIVE... ar.	6 54	9 48	13 44
PARIS (Orsay) ar.	19 4		

**Aurillac à St-Denis-près-Martel**

AURILLAC... départ.	4 52	6	10 42	17 17
La Roquebrou... d.	5 26	6 26	11 18	17 55
Siran (arrét)... d.	5 37	6 37	11 29	18 6
Lamativie... d.	5 51	6 51	11 43	18 21
Laval-de-Cère... d.	6 6	6 6	11 58	18 35
Port-de-Gagnac... d.	6 13	6 13	12 5	18 44
Bretenoux-Biars... d.	6 20	7 11	12 14	19 2
Puybrun... d.	6 38	7 29	12 31	19 12
Bétaïlle (arrét)... d.	6 47	7 38	12 48	19 20
Vayrac... d.	7 2	8 13	13 3	19 23
St-Denis-près-Martel... d.	7 9	7 31	12 40	19 33

**St-Denis-près-Martel au Buisson**

St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	13
Martel... d.	7 6	7 40	9 27	13 13
Baladou... d.	7 12	7 51	9 33	13 19
Le Pigeon... d.	7 15	7 54	9 37	13 23
Souillac... d.	7 21	7 55	9 46	13 31
Cazoules... d.	7 31	8 1	10 13	14 5
Sarlat... d.	7 31	8 27	10 13	15 3
Le Buisson... ar.	6 9	8 59	18 39	15 48

**Paris à Brive, Capdenac et Toulouse**

PARIS (Aust.) d.	21 57	22 45	23 30	10 15
Brive... d.	3 57	8 19	14 2	17 10
Turenne... d.	4 13	8 44	14 23	17 31
Quatre-Routes... d.	4 23	8 53	14 31	17 39
St-Denis-p. (arr.)	4 33	9 3	14 38	17 46
Martel (dép.)	4 39	9 8	14 42	17 50
Montvalent... d.	5 9	9 19	15 1	18 1
Rocamadour... d.	5 3	9 37	15 6	18 17
Gramat... d.	5 14	9 50	15 16	18 28
Flaujac (halte)... d.	5 10	9 3	15 10	18 40
Assier... d.	5 33	10 13	15 34	18 50
Le Pournel... d.	5 43	10 22	15 44	19 0
FIGEAC... d.	5 50	10 44	15 56	